

Discrimination à l'embauche des résidentes

Par Fabienne Papin le 24 novembre 2016



Le Dr Christopher Lemieux, président de la FMRQ.

Près du tiers des résidentes se font demander si elles ont des enfants, ou veulent en avoir dans un avenir rapproché, quand elles postulent pour un poste dans le réseau de la santé, dénonce le président de la Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ), Christopher Lemieux.

Une situation qui fait craindre à plusieurs que cette iniquité favorise les médecins de sexe masculin, alors que dans certaines spécialités le nombre de postes est de plus en plus restreint. Plusieurs résidentes estiment qu'elles seront les premières à se retrouver «au chômage» dans les spécialités qui arrivent à saturation.

«En 2016, je ne comprends pas que l'on pose encore ce type de question lors d'entrevues pour un poste», souligne le Dr Lemieux. D'autant que la profession médicale se féminise chaque année un peu plus, puisque les étudiantes représentent 61 % des candidats acceptés en médecine.

Pour le Dr Lemieux, il est primordial que le ministère de la Santé et des Services sociaux rappelle aux personnes qui réalisent les entrevues d'embauche dans les CISSS et les CIUSSS ainsi que les autres établissements de santé que cette pratique doit cesser.

La FMRQ a organisé un sondage auprès de 800 résidents sur cette question et les résultats sont sans appel:

- 24,1 % des répondants se sont fait demander s'ils avaient des enfants.
- 24,8 % des répondants se sont fait demander s'ils avaient l'intention d'avoir des enfants.

Et les femmes sont plus souvent ciblées, puisque seulement 14 % des hommes sondés se sont fait interroger sur leur intention d'avoir des enfants, alors que cela a été le cas pour 30 % des femmes.

Au total, 31,5% des résidents et résidentes sondés ont dû répondre à au moins une question sur leur parentalité.